

# Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 207 Déontologie et citoyenneté                          |                                                                                     |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                | PESP2B07                                                                            | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                               | CEES2070                                                                            |                 |             |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                 | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Nicolas MULLIER</b> ( <a href="mailto:mulliern@helha.be">mulliern@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                         |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                            |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objet l'exploration de notre actualité sociétale et l'identification de grands enjeux (politiques, économiques, sociaux et culturels) traversant notre société. Partant, elle vise à questionner la place que nous y occupons en tant que citoyens mais aussi en tant que futurs professionnels de l'éducation spécialisée.

Plus largement, il s'agit de développer, d'une part, une certaine curiosité à l'endroit des forces constituant notre contexte de vie collective et, d'autre part, une certaine créativité à l'endroit d'actions possibles à mener.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Compétence 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.**

- 2.1 Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille.
- 2.2 Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- 2.3 Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des responsabilités.
- 2.4 Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui guident son action.
- 2.5 Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations complémentaires et parfois contradictoires existant entre les dimensions juridiques morales, déontologique du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique.
- 2.6 Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

**Compétence 3 Être un acteur institutionnel et social engagé.**

- 3.1 Faire preuve d'indépendance et s'engager avec et pour les personnes dont il a la charge.
- 3.4 Faire preuve d'indépendance et assumer son rôle social et politique.

**Compétence 4 S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**

- 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
- 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions

appropriées inscrites dans la durée.

### Acquis d'apprentissage visés

- Entretenir la curiosité.
- S'exercer au jugement critique et entraîner une attitude vigilante face à la réalité sociétale et à ses enjeux.
- Développer et mettre en oeuvre des projets concrets permettant de répondre, même modestement, aux besoins dans un contexte donné.
- Réfléchir et expliciter les valeurs et les principes qui guident l'éducateur spécialisé dans son action quotidienne.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PESP2B03

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|           |                            |            |
|-----------|----------------------------|------------|
| PESP2B07A | Education à la citoyenneté | 15 h / 1 C |
| PESP2B07B | Déontologie                | 15 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|           |                            |    |
|-----------|----------------------------|----|
| PESP2B07A | Education à la citoyenneté | 10 |
| PESP2B07B | Déontologie                | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des Activités d'Apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage (ou la note la plus basse des deux Activités d'Apprentissage) deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

## 5. Cohérence pédagogique

### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education à la citoyenneté                                        |                                                                                     |                 |             |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                       | 12_PESP2B07A                                                                        | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                      | CEES2071                                                                            |                 |             |
| Bloc                                                              | 2B                                                                                  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                                      | 1 C                                                                                 | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Nicolas MULLIER</b> ( <a href="mailto:mulliern@helha.be">mulliern@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                        | 10                                                                                  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français                                                                            |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette AA cherche à observer notre actualité et à questionner les transformations sociales, politiques et économiques à l'oeuvre aujourd'hui dans notre société.

A cette fin, il s'agira de développer et mettre en oeuvre un projet engageant une certaine façon de concevoir l'exercice de notre citoyenneté dans notre contexte sociétal actuel.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- S'intéresser à l'actualité sociétale et aux enjeux (économiques, sociaux et politiques) posés par celle-ci.
- Développer une réflexion citoyenne sur un des aspects de notre réalité sociétale et sur la façon dont nous l'habitons.
- Favoriser l'engagement collectif au service d'un projet citoyen

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Observation de l'actualité et analyse de celle-ci.
- Construction d'un projet citoyen.
- Mise en oeuvre du projet.

### Démarches d'apprentissage

Il s'agira, après observation et analyse de notre actualité sociétale, de co-construire un projet citoyen explorant, d'une certaine façon, un ou plusieurs enjeux sociétaux.

### Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant de cette AA est disponible pour répondre, à l'école ou via les outils numériques, aux questions et sollicitations des étudiants.

Soutien et participation active de l'enseignant à la réalisation du projet.

### Sources et références

Les documents et notes postés sur Connect'ed.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les documents et notes postés sur Connect'ed.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation finale fait l'objet d'un travail à réaliser. Ce travail est à déposer lors de la session d'examen.

Les modalités de celui-ci sont précisées sur Connect'ed.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Trv       | 100 | Trv       | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des Activités d'Apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage (ou la note la plus basse des deux Activités d'Apprentissage) deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026

Département de l'Éducation et du Social

# Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Déontologie                                                |                                                                                     |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                | 12_PESP2B07B                                                                        | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                               | CEES2072                                                                            |                 |             |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                  | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                 | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Nicolas MULLIER</b> ( <a href="mailto:mulliern@helha.be">mulliern@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                                                                  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                            |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Exerçant un métier de la relation d'aide, l'éducateur spécialisé est astreint à une certaine déontologie professionnelle.

Cette AA explore les contours de celle-ci dans le secteur du handicap ; et cela en conformité avec l'axe d'exploration du métier structurant le B2.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Reconnaître et distinguer les différents champs normatifs orientant et/ou contraignant l'action de l'Éducateur spécialisé.
- Identifier les principes déontologiques en vigueur dans le secteur du handicap.
- Repérer les fondements éthiques de ces principes.
- Comprendre la portée pratique de ces principes.
- Être en mesure de questionner le sens et la portée de ses actions au regard de la déontologie professionnelle à l'œuvre dans le secteur.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Introduction à la relation d'aide comme dénivelé engageant des contraintes normatives pour l'aidant.
- Introduction aux fondements philosophiques de la déontologie.
- Exploration de la déontologie professionnelle en vigueur dans le secteur du handicap.
- Analyse et décodage de situations engageant un positionnement professionnel de la part du professionnel.

### Démarches d'apprentissage

Les séances de cours alterneront apports théoriques et exploration de situations complexes.

### Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant de cette AA est disponible pour répondre, à l'école ou via les outils numériques, aux questions et sollicitations des étudiants.

Encouragement à lire les références citées en cours de séances.

Encouragement à s'inscrire dans une attitude de curiosité intellectuelle et à fréquenter la bibliothèque de l'école.  
Encouragement à intégrer ses propres notes de cours aux supports de cours disponibles sur la plateforme.

### Sources et références

Celles-ci sont disponibles sur la plateforme Connect'ed.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents sont déposés dans l'espace dédié au cours sur connected.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit. Les modalités de celui-ci sont disponibles sur la plateforme Connect'ed

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |      | Q3        |      |
|------------------------|-----------|---|-----------|------|-----------|------|
|                        | Modalités | % | Modalités | %    | Modalités | %    |
| production journalière |           |   |           |      |           |      |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100% | Exe       | 100% |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des Activités d'Apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage (ou la note la plus basse des deux Activités d'Apprentissage) deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).